

Identification

Identifiant	68SIS07066
Nom usuel	ABAX-RAVICOLOR
Adresse	32 RTE DE MULHOUSE
Lieu-dit	
Département	HAUT-RHIN - 68
Commune principale	SAINT LOUIS - 68297
Caractéristiques du SIS	<p>Antérieurement à l'activité de la société RAVICOLOR, un atelier de chaudronnerie mécanique RUHLMANN occupait le 22 rue de Mulhouse, alors que le 32 rue de Mulhouse fut successivement utilisé pour des activités diverses dont le mélange et la commercialisation de pigments minéraux par la société BELLECOLOR devenant dans les années 70, la société RAVICOLOR. Elle a fait l'objet d'un récépissé de déclaration le 18 août 1970 pour le stockage de liquides inflammables, le 6 février 1978 pour des installations de mélange de liquides inflammables et de dépôts de liquides inflammables-stockages en réservoirs manufacturés, et par décret du 11 mars 1996, RAVICOLOR a été soumis à autorisation au bénéfice de l'antériorité concernant la fabrication industrielle de savons et détergents. L'exploitant a déclaré la cessation d'activité au préfet le 6 octobre 2006. Le 6 décembre 2010 , un procès-verbal de récolement a été rédigé.</p>
Etat technique	<p>Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours</p>
Observations	<p>Le site a été mis en sécurité. les locaux ont été débarrassés de tous déchets résultant de l'activité de RAVICOLOR, plus particulièrement les stockages de produits de formulation, les solvants, les détergents et les divers déchets présents sur le site. Les anciennes cuves enterrées de liquides inflammables, connues, ont été enlevées et éliminées.</p> <p>Dans le cadre de la cessation d'activité, trois rapports ont été transmis par l'exploitant.</p> <ul style="list-style-type: none">- Mémoire cessation d'activité du 15 février 2008 : Considérant l'usage futur du site comme sensible. L'étude, précise que seuls les métaux présenteraient un risque selon le calcul de l'interprétation de l'état des milieu (IEM), dans le cas où le futur projet (construction d'habitations), entrainerait la présence de jardins, ou d'espaces permettant l'accès direct aux sols. Les polluants à risque sont le chrome et l'arsenic. Le mémoire préconise de couper le contact direct avec les sols par mise en place d'un recouvrement de surface type parking, dalle béton, ou d'au moins 40cm de terre végétale saine. En cas d'excavation les sols devront être éliminés en filières de traitement adaptées.- Actualisation du mémoire de cessation d'activité (13 mai 2009) : prenant en compte la partie louée à la Mairie de Saint-Louis pour le diagnostic des sols.

Des sondages supplémentaires confirment la présence d'hydrocarbures et de métaux lourds dans les sols. Cependant, le mémoire stipule que le futur projet du site consiste en la construction d'un parking souterrain, surmonté, d'un espace commercial au rez-de-chaussée et d'habitations au niveau des étages. Le contact direct des usagers avec les sols n'est donc pas envisagé, en revanche, une excavation des sols étant prévue, des analyses sur les terres devront être réalisées, avant envoi dans les centres de traitement adaptés.

- Suivi de la qualité des eaux souterraines (analyses initiales et complémentaires du 29 mars 2010)

Ce document prend en compte les polluants non analysés dans le mémoire du 15 février 2008. A savoir dichloropropane, dichlorobenzène, et les agents de surfaces, auxquels s'ajoutent les BTEX, le trichloroéthane et le dichlorométhane dans le cadre du suivi des eaux souterraines. Ces analyses de juillet 2009 confirment dans un premier temps la présence en aval du site des polluants cités (hormis le dichlorométhane). Une analyse supplémentaire uniquement sur le piézomètre aval proche (Pz2) réalisée en janvier 2010, complète ces conclusions, en montrant cette fois l'absence de BTEX, de dichlorométhane et de trichloroéthane.

Il est à noter que les valeurs trouvées restent inférieures aux valeurs guide de l'OMS, ou aux valeurs de potabilité réglementaires (pour les polluants cités).

S'agissant des sols, les teneurs maximales détectées lors du mémoire 2009 ont été en :

- métaux : arsenic (78mg/kg MS), chrome (330mg/kg MS), cuivre (480mg/kg MS), nickel (340mg/kg MS) et zinc (1900mg/kg MS)
- hydrocarbures totaux C10-C40 (1620mg/kg MS).

La campagne de 2011-2014 montre des concentrations en arsenic (11,1µg/l).

Au vu des résultats analytiques des sols et des eaux souterraines, un suivi de la qualité des eaux souterraines est préconisé. L'arrêté préfectoral du 10 mars 2011 prescrit à l'exploitant une surveillance de la nappe.

Le mémoire de cessation conclut à l'absence de risque particulier pour les usagers, si le site reste en l'état. Dans le cadre d'un usage sensible, le mémoire préconise de couper les contacts directs avec les sols et mentionne qu'une attention particulière devra être portée sur la qualité des sols en cas d'excavation, pour les orienter vers des centres d'élimination adaptés, les analyses ayant montré des résidus de pollutions aux hydrocarbures et métaux lourds.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	68.0154	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=68.0154
Administration - DREAL	Base S3IC (Installations Classées)	67.2229	http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/ficheEtablissement.php?champEtablBase=67&champEtablNumero=2229

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 1042675.0 , 6730609.0 (Lambert 93)

Superficie totale 1619 m²

Perimètre total 448 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire 17/05/2017

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SAINT LOUIS	BM	22	11/04/2018
SAINT LOUIS	BM	98	11/04/2018

Documents

Cartographie

